



FICHE DE POSTE : RESPONSABLE NATIONAL

Secteur : Défense et accompagnement des enfants en conflit avec la loi en République de Madagascar

Date : Dès que possible

Poste : Responsable National Madagascar

Lieu de travail principal : Antananarivo

Sous la responsabilité hiérarchique directe de : Directrice de l'association

Présentation de la structure :

Grandir Dignement est une ONG française créée en 2010 qui intervient auprès des enfants en conflit avec la loi. Sa stratégie poursuit trois objectifs complémentaires :

- (1) protéger les enfants détenus et les accompagner dans leur réinsertion ;
- (2) promouvoir les alternatives à la détention et les dispositifs post-carcéraux;
- (3) appuyer les institutions et mener un plaidoyer en faveur d'une amélioration du traitement et de la perception des enfants en conflit avec la loi.

Grandir Dignement considère que chaque enfant, quel que soit son passé, doit être traité dans le respect de sa dignité humaine et doit pouvoir devenir acteur de sa vie et de la société. Adhérente au réseau Don Bosco Action Sociale, Grandir Dignement s'inspire de la pédagogie salésienne de Jean Bosco. L'association accomplit toutes ses actions dans la sobriété et la simplicité.

Contexte du projet

Environ 1050 enfants, âgés de 8 à 18 ans, sont incarcérés ou placés au sein des établissements pénitentiaires. En raison de fonds insuffisants, les conditions d'incarcération sont bien souvent délétères. La plupart de ces enfants sont placés en détention préventive et sont en attente de leur jugement. Grandir Dignement intervient au sein de 5 établissements pénitentiaires auprès d'environ 400 enfants (appui alimentaire & médical, suivi socio-éducatif & judiciaire, formations professionnelles & alphabétisation, réhabilitations etc.) ; accompagne des jeunes sortis de détention et promeut les mesures et peines alternatives à la détention. Grandir Dignement initie actuellement la diversification et l'extension géographique des alternatives à la détention des personnes mineures.

Mission générale :

La personne recrutée aura en charge de superviser l'ensemble des programmes mises en œuvre à Madagascar. Les PTF sont divers dont, à titre d'exemple, l'UNICEF, l'AFD, le SCAC, Mary's Meals, des fondations d'entreprises etc... Les activités -principalement développées dans les régions Analamanga, Sava et Diana – sont mises en œuvre par env. 40 personnes. Une extension sur de nouvelles régions est également envisagée.



RESPONSABILITE N°1 : Garantir la mise en œuvre des activités de Grandir Dignement à Madagascar

Activité 1.1 : Assurer le suivi opérationnel de l'ensemble des activités sur les 3 antennes à Madagascar;

Activité 1.2 : Veiller au respect des engagements contractuels définis avec les PTF (cadre logique, chronogramme...);

Activité 1.3 : Effectuer le suivi budgétaire et le suivi des indicateurs de résultats relatifs aux projets;

Activité 1.4 : Evaluer les besoins et les dysfonctionnements des activités et définir une réorientation pertinente;

Activité 1.5 : Garantir le respect des valeurs de GD notamment en ce qui concerne la pédagogie

RESPONSABILITE N°2 : Garantir la supervision de l'ensemble de l'équipe à l'échelle nationale

Activité 2.1 : Encadrer l'ensemble de l'équipe à l'échelle nationale (Env. 40 personnes);

Activité 2.2 : Evaluer les besoins et les difficultés de l'ensemble des équipes à l'échelle nationale;

Activité 2.3 : Développer des formations appropriées et cohérentes afin d'améliorer l'efficacité et les conditions de travail de l'ensemble de l'équipe à l'échelle nationale;

Activité 2.4 : Définir avec les équipes les meilleurs outils de suivi et d'évaluation et généraliser leurs utilisations;

Activité 2.5 : Organiser et coordonner les diverses réunions

Activité 2.6 : Etablir si besoin des sanctions justes et conformes au droit du travail malgache

RESPONSABILITE N°3 : Assurer la mise en œuvre d'une stratégie de communication fiable et l'établissement de relations durables avec les partenaires de Grandir Dignement

Activité 3.1 : Superviser le développement d'un réseau de partenaires durables en rencontrant régulièrement les acteurs associatifs et institutionnels afin de mettre en place de nouveaux partenariats et d'entretenir les partenariats existants;

Activité 3.2 : Etablir une stratégie de communication cohérente afin d'accroître la visibilité de Grandir Dignement à l'échelle nationale (création d'événements, médiatisation, conférence, etc.);

Activité 3.3 : Veiller à la réalisation des divers reporting à l'attention des PTF;

Activité 3.4 : Encadrer et développer les relations avec d'actuels et de nouveaux PTF;

Activité 3.5 : Assurer un appui institutionnel pertinent notamment en collaboration du Ministère de la Justice;

Activité 3.6 : Etablir et maintenir une relation constructive et positive avec les autorités publiques de la République de Madagascar;

RESPONSABILITE N°4 : Superviser la gestion des tâches administratives et comptables

Activité 4.1 : Assurer, en lien avec le responsable administratif, la validation de la gestion financière (Comptabilité, budget, gestion de caisses);

Activité 4.2 : Organiser et garantir, en lien avec le responsable administratif, la gestion des ressources humaines (salaires, démarches administratives, respect des conditions de travail, etc.);

Activité 4.3 : Superviser et participer à l'élaboration du budget prévisionnel avec les responsables d'équipe



GRANDIR DIGNEMENT

ASSOCIATION LOI DE 1901 | NON-PROFIT ORGANIZATION

RESPONSABILITE N°5 : Superviser la logistique du programme à l'échelle nationale

Activité 5.1: Garantir, en lien avec le responsable logistique, le respect du manuel de procédures administratives et financières ;

Activité 5.2 : Assurer, en lien avec le responsable logistique, l'approvisionnement des différents services (intramuros/milieu ouvert. Ex : denrées alimentaires, produits médicaux, matériel de formations, matériel didactique...);

RESPONSABILITE N°6 : Assurer les relations avec le Siège de Grandir Dignement

Activité 6.1 : Réaliser les divers outils & entretiens permettant un reporting opérationnel auprès de la Directrice

Activité 6.2 : Réaliser les outils de pilotage financier et rendre compte de la gestion administratives/financières auprès de Directeur Administratif et Financier.

Activité 6.3 : Participer aux activités de communication et de visibilité mise en œuvre par l'équipe du Siège.

Activité 6.4 : Participer à la recherche de financements avec l'équipe du Siège

Diplômes/compétences du/de la volontaire :

- Diplôme et expérience en gestion de projet & management (au minimum, 2 ans d'expérience à un poste similaire)
- Expérience au sein de structure de Protection de l'enfance et/ou droits humains apprécié
- Double profil apprécié (ex : Droit ET Coordination de projet// Social ET coordination de projet etc..)
- Notion sur les enjeux et difficultés en milieu carcéral
- Excellente maîtrise du français/excellente capacité rédactionnelle
- Permis de conduite

Qualités indispensables pour ce poste

- Sens de l'engagement et adhésion aux valeurs de l'association
- Forte motivation pour contribuer à améliorer les conditions des enfants en conflit avec la loi
- Forte capacité à travailler y compris dans des délais courts et dans des situations difficiles/d'urgences
- Dynamisme/Grande Autonomie/prise d'initiative
- Adaptabilité/polyvalence
- Très Bonne organisation/rigueur
- De bonnes compétences informatiques
- Bonnes compétences en communication et en résolution de problèmes
- Langues: Français courant (écrit et parlé) obligatoire, Malgache (parlé) serait un atout.



GRANDIR DIGNEMENT
ASSOCIATION LOI DE 1901 | NON-PROFIT ORGANIZATION

Au regard de la situation sanitaire actuelle (COVID19) et des restrictions en termes de déplacement, les candidatures de personnes déjà présentes sur le territoire malgache seront fortement appréciées.

Conditions

Statut : Volontariat de Solidarité International (se renseigner au préalable sur les conditions liées au V.S.I)

Durée : 24 mois à compter du 15/08/2020

Indemnité mensuelle : 520€ + 100€ (majoration responsabilité) + 50€/enfant

Prise en charge AR début & fin de mission

Aide à l'installation à Madagascar de 150€

Prise en charge couverture sociale/mutuelle/cotisation retraite

Prime de fin de mission (si au moins 24 mois de mission en continu) : 3 700€

Envoyer LM + CV à engagement@grandirdignement.org

en précisant « Resp. National Madagascar »

AVANT LE 24 JUILLET 2020